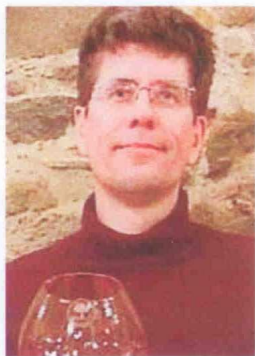


# CHRONIQUES VINEUSES

Le carnet de route d'Hervé LALAU, journaliste viticole



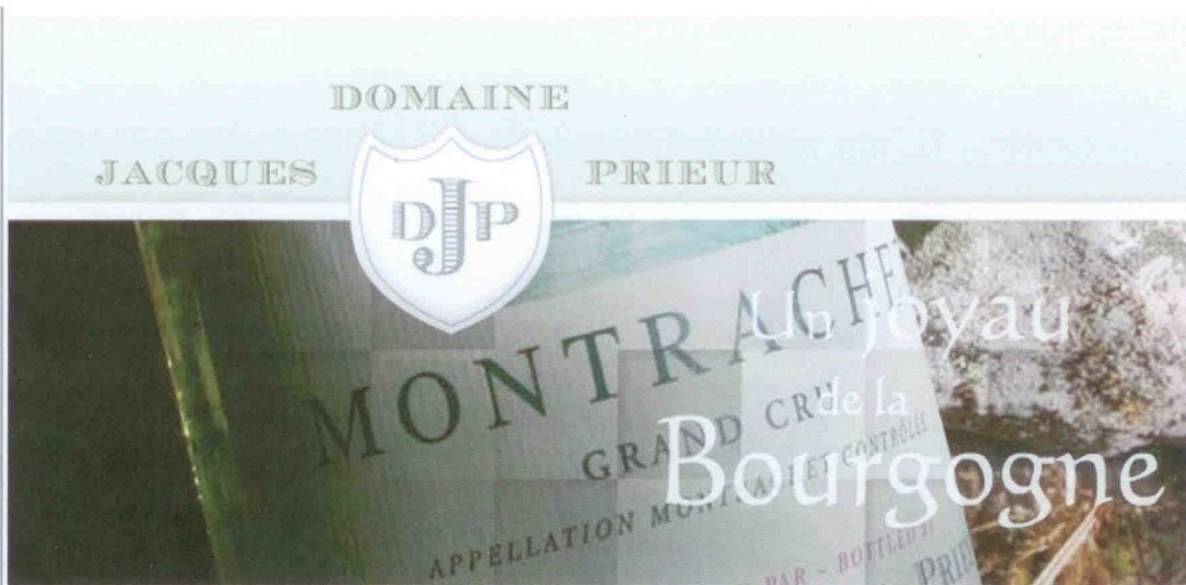
10-02-2009

Passage de témoin chez Prieur

Edouard Labruyère, fils de Jean-Pierre, prend la direction du pôle viticole du Groupe Labruyère, qui comprend notamment le Domaine Jacques Prieur, à Meursault - 21 hectares de vignes en Montrachet, Chambertin, Meursault, Corton, Echézeaux, Musigny - 22 des appellations bourguignonnes en tout.

## L'AUTEUR

Journaliste français, Hervé LALAU collabore à plusieurs magazines spécialisés en vin: In Vino Veritas (Belgique, France, Pays-Bas), Meiniger's Wine Business International (diffusion internationale), Romandevin (Suisse) et Saveurs du Terroir (Belgique). Depuis 2006, il est Secrétaire Général de la Fédération Internationale des Journalistes et Ecrivains du Vin (FIJEV). Il est également membre de l'Association (française) de la Presse du Vin et du Circle of Wine Writers. Hervé Lalau est régulièrement appelé comme juré dans plusieurs concours internationaux (Sélections Mondiales Canada, Concours Mondial de Bruxelles, CIVN Sevilla, Mundus Vini...). Il participe aussi aux sessions de sélection des Grands Vins Mercure.



«On ne peut totalement posséder un domaine viticole. On ne reste qu'un témoin amené à le transmettre aux générations suivantes», explique Edouard Labruyère.

En 2006, la famille a pris 70% du domaine, les Prieur conservant le reste. Au côté d'Edouard Labruyère, directeur général, Martin Prieur reste directeur administratif et commercial. La directrice technique de la vigne et de la cave, elle, n'est autre que Nadine Gublin, qui, ayant quitté Brocard, va désormais consacrer l'essentiel de son temps au domaine Jacques Prieur et au Clos du Moulin à Vent, le domaine de la famille Labruyère en Beaujolais.

Côté outil de production, notons que les travaux du nouveau cuvier ont commencé. Il devra être prêt pour la vendange 2009. Chaque parcelle sera alors vinifiée séparément. Le domaine en compte 22, il y aura donc :

- Quinze foudres pour les quinze parcelles de rouge parmi lesquelles Meursault Clos de Mazeray (Monopole), Volnay Clos des Santenots (Monopole), Volnay Champans, Beaune Champs-Pimont, Beaune Clos de la Féguine (Monopole), Corton Bressandes, Echézeaux, Clos de Vougeot, Musigny, Chambertin Clos de Bèze, Chambertin

- Sept cuves inox pour les parcelles de blanc Parmi lesquelles Chevalier Montrachet, Montrachet, Puligny Montrachet, Puligny Montrachet Les Combettes, Meursault Perrières, Meursault Clos de Mazeray (Monopole), Meursault Santenots, Beaune Clos de la Féguine (Monopole), Beaune Champs-Pimont, Corton Charlemagne.

Pour compléter cet investissement, une nouvelle ligne d'embouteillage va être mise en place.

Cette ligne sera en avance sur les prochaines normes européennes et sa technologie permettra d'éviter toutes les bactéries.

Plus d'info: [bernadette@bvizioz.com](mailto:bernadette@bvizioz.com)